

Rentrée scolaire : FO fort fâchée

Éducation nationale. Le syndicat enseignant eurois pointe du doigt les dysfonctionnements notamment dans les collèges. Force Ouvrière appelle aussi à manifester à Évreux ce matin.

Vent debout contre les réformes portées par le gouvernement, le syndicat enseignant Force Ouvrière (FO) dresse dans l'Eure un bilan plus que mitigé de cette rentrée scolaire dans les écoles, collèges et lycées.

Le syndicat, qui a appelé les enseignants (maternelle et primaire) et parents d'élèves ainsi que les élus à manifester aujourd'hui mercredi, à 10 h 30, devant l'Inspection académique, à **Évreux**, pointe du doigt l'impact financier que représentent aujourd'hui les transports scolaires pour certaines familles.

« 61 % D'AUGMENTATION ! »

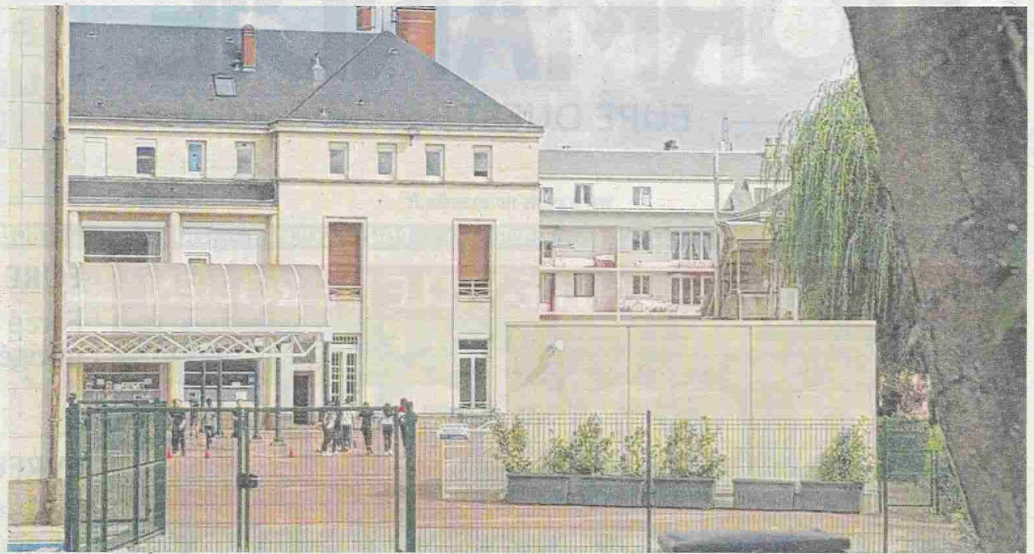
Selon FO, ce transport augmente « de 61 % depuis que son organisation est passée du Département à la Région, soit en moyenne de 68 € à 110 € !

Pour ce prix-là, on ne peut pas dire que le service a été amélioré puisque de nombreux élèves ne parviennent pas à connaître l'horaire de leur car la veille de la rentrée », assure le syndicat. Dans le même temps, le double ramassage qui existait en fin de journée dans de nombreux collèges a progressivement disparu.

Plus localement, depuis la fermeture polémique en juin 2018 du collège Pablo-Neruda à Évreux, FO dénonce le passage à une seule navette desservant le quartier populaire de La Madeleine vers les autres collèges d'affectation et la gratuité du transport accordée seulement aux anciens élèves.

CLASSES SURCHARGÉES DANS LES COLLÈGES

Si l'Éducation nationale met le paquet sur les écoles maternelles et primaires – lire également nos éditions de samedi –, FO se dit frappée par la nouvelle hausse des effectifs par classe dans les 54 collèges du département. « La poursuite des suppressions de postes d'enseignants aboutit à ce que rares sont les collèges qui



Collège Paul-Bert, à Évreux, hier. Selon le syndicat enseignant FO, rares sont les collèges qui comptent des classes au-dessous de 29 élèves » (photo : PN).

comptent des classes au-dessous de 29 élèves. Dans de telles conditions, comment accueillir les élèves qui arrivent en cours d'année ? », s'inquiète le syndicat eurois par la voix de son secrétaire départemental **Laurent Baussier** (Éducation). Quelque 28 500 élèves ont fait leur rentrée la semaine dernière.

SECTORISATION CONTOURNÉE

Autre hérésie qui défrise FO : « le miracle de la mixité sociale prévue après la fermeture du collège Pierre-Mendès-France [Val-de-Reuil, Ndlr] en 2018 n'est pas près de se réaliser. La nouvelle sectorisation est en partie contournée puisque de nombreuses dérogations ont été accordées », assure le syndicat, exemples à l'appui.

Interrogé la semaine dernière par Paris-Normandie sur le système des dérogations, le directeur de l'Éducation nationale dans l'Eure, Laurent Le Mercier, plus que satisfait de cette rentrée scolaire, avait précisé les critères dans cet ordre de priorité : situation de handicap, prise en charge médicale, élève boursier, dont un frère ou une sœur sont scolarisés dans cet

établissement, proximité avec le collège, parcours particulier et convenance personnelle.

ÉCONOMIES

« Dans certains collèges, le taux de catégories socio-professionnelles (CSP) défavorisées augmente alors que la nouvelle sectorisation devait engendrer plus de mixité sociale... », constate FO, soulignant au passage les économies réalisées par l'Éducation nationale et le Département grâce à la fermeture de ces collèges en zone REP+. Le syndicat la chiffre à plusieurs centaines de milliers d'euros (primes, charges de fonctionnement, suppression de 25 postes).

« Et pendant ce temps, le collège Politzer (Évreux) devient un méga Pablo-Neruda, sans les moyens dont bénéficiait ce collège. Il a dû accueillir plus de 200 élèves et trois classes supplémentaires ont dû être ouvertes à la rentrée », s'inquiète FO, qui demande toujours l'annulation de la fermeture des deux collèges eurois. « Il faut la grève, nous y sommes prêts », conclut le syndicat enseignant.

G. LE.

PAREIL AU LYCÉE

« La réforme du lycée a entraîné la suppression de milliers d'heures de cours et de dizaines de postes. Conséquence directe, regrette d'emblée FO : des centaines de contractuels sont sans emploi à cette rentrée alors que les classes à moins de 35 élèves sont l'exception. »

« Aux emplois du temps à trous s'ajoute parfois l'absence de manuels scolaires, poursuit le syndicat enseignant. La mise en place des enseignements de spécialité impose aux professeurs de venir tous les jours de la semaine au lycée, y compris pour une seule heure de cours. L'organisation du contrôle continu confirme ce que les personnels ont combattu : un bac maison, des épreuves locales suivant une organisation propre à chaque lycée. Cela n'a plus rien à voir avec un diplôme national », se désole Force Ouvrière.

Pas d'ouvertures supplémentaires

FO par la voix de Laurent Baussier met également en exergue des classes trop chargées dans plusieurs écoles, jusqu'à 32 élèves en CP-CE1 à Caugé, près d'Évreux, où les parents se mobilisent pour la réouverture d'une classe.

« Alors que l'Inspecteur d'académie avait fixé un seuil d'ouverture de classes en élémentaire ou primaire à 27 élèves par classe et en maternelle à 30, il a pris la décision de n'ouvrir aucune classe pour cette rentrée. Les élèves concernés sont malheureusement condamnés à travailler pour au moins un an dans des conditions d'enseignement

déplorables et préjudiciables pour leur scolarité future, estime le syndicat unifié enseignant Snudi-FO. Il suffirait de recruter de nouveaux enseignants par le biais de l'ouverture de la liste complémentaire au concours de professeur des écoles. »

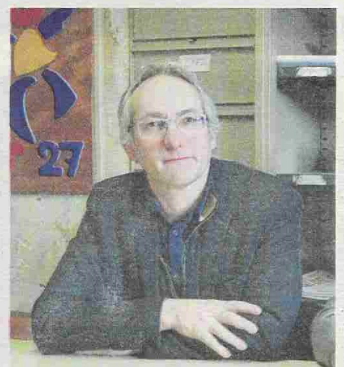
Record du nombre d'enseignants

Rappelons que dans nos éditions de samedi, le patron de l'Éducation nationale dans l'Eure ne manquait pas de saluer le nombre record d'enseignants cette année dans les écoles du département.

Laurent Le Mercier reste droit dans ses

bottes : « à Caugé, les élèves sont 27 en moyenne par classe et je n'ai plus d'emploi. On ouvrira sûrement l'an prochain. Mais d'ici là, je souhaitais une nouvelle répartition pour un meilleur équilibre, sachant par exemple que 16 enfants d'une même classe de maternelle font la sieste l'après-midi... »

Si la responsabilité de la répartition des élèves revient au directeur d'école après avis du conseil des maîtres, l'inspecteur d'académie peut l'imposer. « Mais l'objectif est de laisser les équipes éducatives les répartir selon la connaissance qu'ils ont des enfants et leur choix pédagogique », précise Laurent Le Mercier.



Laurent Baussier (photo d'archives : PN).